

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu N° 2

Séance du 02 Juillet 2020 à 18 Heures

L'an deux mille vingt, le deux du mois de Juillet, à dix-huit heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 24 Juin 2020

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU - Christelle CHAMPOMMIER - Martine CONSTANT – René POUILLE - Eliane VIALON – Jean-Jacques BEAUMONT - Emilie BOUSCAVERT – Claudette CHAMPOMMIER - Georges L'HOSTE.

Absents Excusés : Néant.

Secrétaire de séance : Madame Christelle CHAMPOMMIER.

ORDRE DU JOUR

1 - Registre nominatif canicule et COVID 19.

Monsieur le Président présente aux membre du CCAS les projets de fiches :

-Demande d'inscription sur le registre nominatif communal.

-Demande d'inscription par un tiers.

Après en avoir délibéré, le CCAS par 9 voix pour :

*Approuve la diffusion des fiches d'inscriptions ainsi présentées (annexe 1 et annexe 2) et le courrier type.

Délibération

2 - Fournitures scolaires.

Le Centre Communal d'Action Sociale décide de prendre en charge sur les dépenses de fonctionnement, les fournitures scolaires qui seront remises avant la rentrée 2020.

La société FABREGUE DUO a établi une proposition détaillée. Il appartient au CCAS de procéder aux choix nécessaires (désignations et quantités).

Après en avoir délibéré, le CCAS par 9 voix pour :

-Valide la proposition FABREGUE (devis).

-Autorise Monsieur le Président à procéder à la commande nécessaire dans la limite d'un montant de 700.00 € TTC.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2020.

Délibération

3 - Préparation du repas des aînés 2021.

Le Centre Communal d'Action Sociale décide d'engager les consultations nécessaires selon les dispositions suivantes :

-Repas 2021 :

* Date à fixer : 10 Janvier 2021

* Traiteur à choisir : Coq d'Or (Montaigut) / Gourmet Fiolant (Ebreuil) / Barraud (St Maigner)

- 1 colis sera offert par famille aux personnes qui n'auront pas pu se rendre au repas :

Le colis comprendra :

- Chocolat
- Boîte de gâteaux
- Foie gras
- 1 Bouteille de blanc ou rosé

- 1 colis sera offert aux aînés de l'EHPAD J.P. TOUCAS ou du Foyer Logement de Saint-Eloy-les-Mines.

Le colis comprendra :

- Chocolat
- Boîte de gâteaux
- Une bouteille d'eau de cologne, savonnette et gel hydratant.

La distribution est programmée à l'EHPAD de MONTAIGUT et au foyer logement de SAINT ELOY LES MINES.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Délibération

QUESTIONS DIVERSES

-Présentation du CLIC sénior : programme « tous confinés, tous occupés ».

-Informations impayés EDF.

-Conseil Départemental 03 : état des arrêtés APA.

-EHPAD : inquiétude sur la situation financière en lien avec la pandémie de COVID 19.